



## Présentation des Prix de l'innovation FEEP

Notre réseau se démarque par la réussite de ses élèves et la qualité de l'enseignement et des services offerts aux élèves et à leur famille. C'est aussi un milieu qui se distingue par l'innovation qui se répercute sur l'ensemble du système d'éducation québécois. Pour mieux faire connaître les initiatives des écoles privées, la FEEP est fière de présenter les Prix de l'innovation de la FEEP.

Depuis 2017, ces prix sont remis annuellement dans le cadre d'une soirée gala qui se tient le premier mercredi de mai, en marge de l'assemblée générale de la FEEP.

### Objectifs

- Fournir aux écoles innovantes une occasion de mettre en valeur leur expertise.
- Renforcer la culture d'innovation dans notre réseau.
- Documenter l'innovation et diffuser les initiatives aux autres écoles du réseau, à l'ensemble du milieu de l'éducation et au grand public.

### Huit catégories pour l'édition 2019

- 1 – Innovation pédagogique – Préscolaire-primaire
- 2 – Innovation pédagogique – Secondaire
- 3 – Innovation – Soutien aux élèves ayant des défis particuliers
- 4 – Innovation – Climat bienveillant
- 5 – Innovation – Action communautaire
- 6 – Innovation – Développement durable
- 7 – Innovation – Promotion de la langue et de la culture québécoise
- 8 – Innovation – Entrepreneuriat étudiant



## Pour participer?

- Toutes les initiatives mises en candidature bénéficient d'une visibilité sur les différentes plateformes de la Fédération.
- Toutes les initiatives mises en candidature ont une page sur le site [www.innovereneducation.com](http://www.innovereneducation.com). Ces pages sont référencées pour un maximum de visibilité.
- Les finalistes et les gagnants de chaque catégorie reçoivent un certificat qui peut être affiché dans leur établissement.
- Les finalistes et les gagnants de chaque catégorie reçoivent un sceau, en format JPEG, qu'ils peuvent afficher sur leur site Internet et leurs différents outils de communication.

## Description

- La mise en candidature se fait par le biais d'un bref questionnaire informatisé et la présentation du projet par une courte vidéo de 3 minutes maximum. Les présentations PowerPoint sous forme de vidéo de 3 minutes sont acceptées (à noter qu'il est possible de produire une vidéo à partir d'un PowerPoint en utilisant le convertisseur intégré à PowerPoint et on peut, si on le souhaite, y ajouter un commentaire).
- L'évaluation des candidatures est faite par un jury, formé d'experts indépendants, selon les critères d'évaluation préétablis. **Seules les trois premières minutes des vidéos seront prises en considération par le jury.**
- Des finalistes et un gagnant sont déterminés pour chacune des catégories.
- Sont admissibles, les projets innovateurs, initiés et pilotés par un établissement ou un groupe d'établissements membres de la FEED, qui correspondent à l'une ou l'autre des huit catégories.
- Le jury a la possibilité de déterminer un prix « Coup de cœur » pour une initiative qui se démarque, mais qui n'a pas remporté le Prix dans sa catégorie.
- Une école peut soumettre une seule mise en candidature par catégorie et un total de trois mises en candidature. Elle peut être finaliste dans différentes catégories, mais ne peut gagner plus d'un prix annuellement.
- Une école qui gagne le prix dans une catégorie ne pourra gagner un autre prix dans cette catégorie au cours des trois prochaines années.
- Remise d'un chèque de 500 \$ aux gagnants grâce à la contribution des partenaires de la FEED.



## Critères d'évaluation des mises en candidature

L'évaluation de chaque dossier est effectuée en fonction des quatre critères et de la pondération suivante :

- Originalité du projet dans la démarche et dans ses résultats (40 %)
- Retombées du projet dans son milieu (40 %)
- Mobilisation des différents acteurs pour l'atteinte des objectifs (10 %)
- Potentiel de transfert dans d'autres milieux scolaires (10 %)
- La qualité de la présentation et du français sont aussi pris en considération

## Dates importantes

- Envoi du formulaire de mise en candidature à toutes les directions des écoles membres de la Fédération : 14 janvier 2019
- Fin de la période de mise en candidature : 15 mars 2019 à 17 h
- Étude des candidatures par un jury d'experts indépendants : du 19 mars au 9 avril 2019
- Annonce des finalistes : 15 avril 2019
- Dévoilement des gagnants lors du Gala des Prix de l'innovation de la FEEP, le 1er mai 2019, au Restaurant OMG à Sherbrooke

**Pour consulter le site Internet des Prix de l'Innovation ainsi que les candidatures des années précédentes, cliquez [ICI](#).**